

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ESTHÉTIQUE/COSMÉTIQUE - PARFUMERIE

Le titulaire du brevet de technicien supérieur esthétique/cosmétique - parfumerie est un technicien **hautement qualifié** qui exerce ses activités dans les secteurs suivants : instituts de beauté, centres d'esthétique spécialisés (soins esthétiques corporels, manucurie, épilation, bronzage...), parfumeries, salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées, entreprises de fabrication de produits cosmétiques (produits de beauté, de parfumerie, de toilette) et de matériels professionnels, entreprises de distribution de produits cosmétiques, de matériels professionnels, établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, centres ou résidences d'accueil pour personnes âgées, établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme, secteur indépendant (à domicile, en milieu hospitalier, en milieu carcéral, en entreprise...), organismes culturels et médiatiques.

Il peut prétendre à des postes de : esthéticien(ne) hautement qualifié(e), directeur(trice) technique d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé, animateur(trice) de pôle de vente, animateur(trice) itinérant auprès de la clientèle, conseiller(ère) en image personnelle, etc.

Adapté à des **postes d'encadrement**, cet examen prépare aussi **à l'enseignement**, la **formation professionnelle**, et bien entendu à tous les postes du secteur de l'esthétique/cosmétique et de la parfumerie.

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Épreuves	Unités	Coefficient	Mode	Durée
E1 - Culture Générale et expression	U.1	2	Écrit	4h
E2 - Langue vivante étrangère	U.2	2	Oral	0h45 (compréhension + oral)
E3 - Sciences appliquées				
Sous-épreuve : Physiques - Chimie - Technologies	U 31	2	Écrit	2h30
Sous-épreuve : Sciences biologiques et cosmétologiques	U 32	4	Écrit	3h30
E4 - Gestion et développement de l'entreprise				
Sous-épreuve : Gestion et relation clientèle	U 41	2	Écrit	2h30
Sous-épreuve : Mise en valeur des produits et des services	U 42	1	Écrit	2h
E5 - Epreuve Professionnelle				
Sous-épreuve : Pratique Esthétique	U 51	5	Écrit	2h45
Sous-épreuve : Techniques cosmétiques	U 52	2	Écrit	1h30
E6 - Epreuve sur dossier	U.6	2	Oral	0h35
Epreuves facultatives				
EF1 - Langue vivante étrangère	UF.1		Oral	0h20
EF2 - Art et maquillage	UF.2		Oral	0h20

MODE DE PRÉPARATION / STAGES EN ENTREPRISES

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, aux autres candidats ayant accompli la scolarité du second cycle du second degré et dont les aptitudes sont reconnues suffisantes.

Pendant la scolarité, l'élève devra effectuer une période de formation en milieu professionnel de 5 semaines.

TARIFS, DURÉE ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Mode de préparation	Durée	
2 années scolaires	5 jours par semaine	Tarifs et Modalités disponibles dans notre brochure : http://www.epcm.fr/doc.php
Année complémentaire	5 jours par semaine	

**Inscriptions sur visite et entretien avec notre directeur M. BERNARD.
Merci de prendre rendez-vous au 03.88.23.56.40.**

Depuis 1984...

